Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 5 Joumada I 1441
31 Décembre 2019

N° 120

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitutions
Autres sociétés **4178**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **4178**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **4181**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **4185**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **4187**
Avis aux créanciers..... **4193**
Convocations
Sociétés anonymes **4195**
Autres sociétés **4197**
Divers
Avis au public..... **4198**
Rectificatifs **4199**

CONSTITUTION

Sociétés anonymes

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement dans le domaine

de l'agriculture et de la pêche

Par le reçu délivré par monsieur le gouverneur de Béja en date du 6 août 2018 sous le numéro 239 il a été crée un groupement de développement agricole «richesse de la nature»

Siège : Ouled Gacem Nefza

Président : Romdhani Alaa Eddine

Trésorière : Mhimdi Laila

Objectifs : Transformation des produits forestiers et la pêche.

2019R02755SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

ENAMELED TECHNOLOGY INDUSTRY- ETI.sa

Société anonyme

Au capital social de 1000 000 Dinars Tunisiens

Siège social : 28 Rue Mouaouia Ibn Abi Soufienne - El Manzah-8-Ariana

RNE : 1336995/Z

MF : 1336995 ZAM 000

En vertus du procès-verbal de conseil d'administration au 27 Mars 2017 enregistré auprès des recettes des finances ElManzah IV le 5 mai 2017 sous le numéro d'enregistrement 17702897, quittance n°061779; et enregistrée au registre nationale des entreprises le 27/12/2019 sous n°201910668.

Le conseil décide de renouveler le mandat de Mr Marrouki Sami titulaire de la carte d'identité n°04309648 en tant que Président Directeur Général de la société ETI pour une période de trois ans (2017/2018/2019).

2019R02756SANB2

Notice d'augmentation de capital

«SOCIETE DES SEMENCES SELECTIONNEES» en abrégé «SOSEM»

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars

Augmenté à 11.000.000 Dinars

Siège social : 82 Avenue Louis Braille - Tunis Belvédère 1002

Identifiant Unique : 1239317W

Notice publiée en application de l'article 164 du code des sociétés commerciales.

Dénomination : Société des Semences Sélectionnées «SOSEM».

Forme : Société Anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

Capital social : Sept Millions de Dinars (7 000 000 Dinars).

Siège social : 82 Avenue louis Braille - Tunis Belvédère 1002

Objet social : Production et Multiplication des Semences et Plants.

Durée de la Société : 99 ans.

Modalités de l'augmentation : Suivant P .V. de l'A.G.E. en date du 02 octobre 2019, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene - Tunis, sous le numéro 19506224, quittance 865214 du 9/10/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société d'une valeur de 4 000 000 Dinars, afin de le porter de 7 000 000 Dinars à 11 000 000 Dinars, et ce par l'émission de 40 000 actions de 100 Dinars chacune.

Cette augmentation est détaillée comme suit :

- Conditions de l'augmentation : Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires et réservation de la dite augmentation aux actionnaires suivants : la Sté MEDIGRAIN, la Sté ACN, la Sté STPA, la Sté GMCB, la Ste SPPAS, la Sté MCSR et la Sté TRANSFOOD, les actions nouvelles à souscrire sont à libérer en moitié lors de la souscription.

- Banque : les versements seront portés au crédit du Compte Indisponible ouvert sur les livres de la BIAT

- Agence Centre d'Affaires de Tunis sous le n°08003000513201112763.

- Dépôt légal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sus indiqué a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 24-12-2019 sous le numéro AC012322019

- Délais de souscriptions : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice avec la possibilité de clôture anticipée.

2019R02757SANB2

Notice relative à l'augmentation du

Capital de la société INTERMETAL

SA au capital de 28.000.000 D

RNE0296412F

Siège social : Zone Extraportuaire Radés

Montant de l'augmentation du capital à souscrire : 2.000.000 D

Objet social : Transformation et commercialisation des métaux ferreux.

Durée prévue de la société : 99 ans

La date et le lieu du dépôt du projet : Le 27/12/2019 centre national du registre des entreprises de Ben Arous sous le n°AC 022402019.

Le nombre des actions à souscrire en numéraire et la somme immédiatement exigible : 20.000 actions à libérer en totalité soit 2.000.000 D

Valeur des actions à émettre : 100 D

Apport en nature : Néant

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : L'accès aux assemblées générales est soumis aux conditions suivantes :

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

2. Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Cependant, nul ne peut représenter un actionnaire à l'assemblée s'il n'est lui-même membre de cette assemblée.

3. Les personnes morales sont valablement représentées par leurs présidents directeurs généraux ou leurs gérants, ou toute autre personne dûment et expressément mandatée à cet effet.

Répartition des résultats : 5% réserves légales et le surplus à la disposition de l'assemblée générale ordinaire.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°47001000000009305832 ouvert chez la WIFAK BANK.

La période de souscription sera ouverte pendant 15 jours à partir de la parution de la notice d'augmentation du capital au JORT et sera close par anticipation dès la souscription totale de l'augmentation du capital.

Les actionnaires ont droit d'effectuer leur souscription en exerçant leur droit préférentiel de souscription. Les actions ainsi non souscrites seront attribuées conformément aux dispositions de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

2019R02762SANB2

Augmentation de capital

SENSEA LAB

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : 52, rue 8601- Zone Industrielle de la Charguia 1 - Tunis

Matricule fiscal : 1471485M

(CNSS : 594477-61)

Augmentation du capital social d'une société anonyme par application des dispositions de l'article 164 du Code des Sociétés Commerciales (de 500. 000 TND à 1.100.000 TND)

Objet : Industrie Parfumerie&produits cosmétiques.

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2019, enregistré à la recette de la Charguia Tunis, en date du 4 octobre 2019, enregistrement n° 19506396, quittance n°M096802, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 24/12/2019 sous le n°AC012342019.

La société SENSEA LAB S.A porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2019 a décidé d'augmenter le capital social de la Société en numéraire de six cent mille Dinars (600.000 TND), pour le porter de cinq cent mille dinars (500.000 TND), à un million cent mille de Dinars (1.100.000 TND) par l'émission de 60000 actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) dinars chacune, à libérer totalement lors de la souscription la souscription.

Caractéristiques de l'émission :

Montant :

Le capital social sera augmenté d'un montant de six cent mille Dinars (600.000 TND), pour le porter de cinq cent mille Dinars (500. 000 TND), à un million cent mille de Dinars (1.100.000 TND) et ce, par la création et l'émission de 60000 actions nouvelles de valeur nominale de 10 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription la souscription.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises d'une valeur nominale de 10 dinars l'action, à libérer totalement lors de la souscription.

Délai de souscription :

Un (1) mois à partir de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription, avec l'application des termes de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

Lieu des souscriptions et des versements :

Les souscriptions seront reçues au bureau de la société sis rue 8601 n°52, Zone Industrielle de la Charguia 1 - Tunis.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte Indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de la société SENSEA LAB S.A et ouvert auprès de la ATB Bank - Agence central sous le numéro 01.001.020.1192.0198.3352.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 60 000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir de la date de libération et seront assimilées aux actions anciennes après la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur.

Mise à jour des statuts :

Il a été décidé également de modifier l'article 6 des statuts.

2019403867SANB2

Réalisation d'une augmentation de capital

UNIVERSITE MAHMOUD MATERI «U.M.M.»

S.A au capital de : 2 222 000 DT

Siège : 1 Rue Badii Ezzamen Cité Mahrajène El Menzah I

I.U : 0985002B

CNSS : 00285200/20

Suivant Déclaration de Souscription et de Versement (DSV) auprès du Receveur de la REAS 1er Bureau - Tunis le 24/12/2019 (Enregistrement n°19808199 Quittance n°9942), l'augmentation de capital réservée pour un montant de 222 000 DT par émission de 22 200 actions nouvelles de 10 DT chacune- telle que décidée par PV d'AGE du 4/12/2019 enregistré à la REAS 1er Bureau Tunis sous le n° 19507740-Quittance 9372) le 5/12/2019, a été réalisée intégralement et définitivement. Ont été déposés au Registre National des Entreprises (RNE) en date du 10/12/2019 sous le n°201993407 notamment 1 exemplaire du PV AGE du 4/12/2019, les rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes. Le dépôt au RNE sous le n°201993407 le 10/12/2019 ci-dessus a été complété le 25/12/2019 par le dépôt d'1 exemplaire de la DSV susmentionnée ainsi que la liste des souscripteurs. Suivant PV du Conseil du 25/12/2019 (Enregistrement n°19808054 Quittance n°M104626), la réalisation définitive de l'augmentation du capital a été constatée. L'article 7 des statuts a été modifié. Le capital est ainsi porté de 2 000 000 DT à 2 222 000 DT.

2019403873SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «TUNISIE COCKTAIL»

S.A.R.L

Au capital de 230.000 Dinars

Siège Social : Rue de l'or La Soukra 2036 - Ariana

Matricule fiscal : 939401D

Du Procès verbal de l'AGO tenue le 01 mars 2013, enregistré le 1 mars 2013 à la recette des finances rue de paradis Ariana sous le n° 13701875 quittance n° 18281, il appert qu'il y a eu reconduction du mandat du gérant Mr Abderazak Ayéchi pour la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2015;

Deux copies du procès verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana, le 21 février 2014 sous le n° 20149305.

2019T01682SRLB2

Société TBA de commerce

S.A.R.L au capital de 40000D

Siégé social : 43 Rue Morneg cité Al Amal Fouchana B. Arous

MF : 1424701L/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/01/2019 enregistré à la recette des finances Fouchena sous le N° 19801537 Quittance N° M036199 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises annonce numéro 201937041 en date de 31/07/2019 il a été décidé :

Mr Benjaafar Salah titulaire de la CIN N°00898260 délivrée à Tunis le 31/03/2015, cède la totalité de ses parts dans la société, soit 3600 parts à Mr Hammoudi Achraf titulaire de la CIN N° 07205797 délivrée à Tunis le 10/05/2018 qui devient un nouveau associé.

Il a été décidé la nomination de Mr Hammoudi Achraf un nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

En conséquence la mise à jour des status.

2019R02739SRLB2

Procès - Verbal d'assemblée générale extraordinaire

S.N.I.I SARL

000/M/A/413437X

Suivant Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, enregistré à la recette de finances rue Victor Hugo à Sousse le 27/09/2004, N° d'enregistrement N° 4503737 quittance M 44827, deux copies ont été déposées au tribunal de 1ére instance de Sousse (1), N°D 962700 en date du 13/09/2015.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autoriser la cession de l'actif de la Sté;

2. Remboursement des apports en capital ;

3. Donner quitus à la gérance;

4. Dissolution anticipée de la Sté.

2019S01499SRLB2

Société CISA

«Société en liquidation» SARL au capital 10 000 dinars

23, Rue Salem Harzahah 3000 Sfax

MF: 1351800KAM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date 27 novembre 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax à la date du 28 novembre 2019 quittance n° M008896 enregistrement n°19708376. dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax en date du 20 décembre 2019 dossier n° 201998370 il a été décidé ce qui suit:

Approbation du rapport du liquidateur et des états financiers liquidatifs et quitus au liquidateur.

Dissolution définitive de la société et nomination siège de liquidation Bureau Mr Mondher Derbel sis à avenue Carthage Imm. Médina center Bloc «D» 2 étage pour acceptation des oppositions.

2019X01604SRLB2

Mise à jour des statuts

Société CALEMBO

SARL au capital de 1.500.000 dinars

Siège Social : Route Madagascar Zone Industrielle - Sfax

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 janvier 2007 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 18 avril 2007 quittance n°M001312 enregistrement n°07801282 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 23 avril 2007 sous le numéro D8194297, il a été décidé L'approbation de la mise à jour des statuts établis en date du 13 janvier 2007 enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes des Sociétés à Sfax le 18 avril 2007 quittance n°M001313 enregistrement n°07801283 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Sfax le 23 avril 2007 sous le numéro D8194297, il a été décidé la nomination de Monsieur Hassen Ben Romdhane et Monsieur Salmen Ben Romdhane les gérants de la société pour une période déterminée.

2019X01605SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 21.700.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

MF : 1174257/V/A/M/000

CNSS : 321346-82

*Suivant une Décision du gérant du 18/11/2019 enregistrée à la recette des finances cité Mahrajane 1082 Tunis le 16/12/2019 QN°M101561 Enrg N°19807755.

* Le gérant a décidé de déléguer au profit de Mr. Stade Volker le pouvoir de représenter la société après des administrations Tunisiennes.

- Dont un exemplaire de la décision a été déposé au centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique N° 1174257V le 18/12/2019.

2019403863SRLB2

SUNDAY SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social: 1.000 DT

El Manar center, Tour AB5, 2092 El Manar

MF: 1437957/D/A/E/001

* Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances, El Menzah 9, Tunis le 4/12/2019 sous le QN°96685EN°19804581.

* Les associés décident d'ouvrir un Etablissement secondaire sis au Mall Of Sousse, BP 133, 4060 Kalaa Kebira, Sousse.

*Dont un exemplaire du PV a été déposé au centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique N°1437957D le 23/12/2019.

2019403864SRLB2

Liquidation définitive et quitus au liquidateur

FLORIANA HOTELS TUNISIE

(Société en cours de liquidation)

S.A.R.L au capital social : 700.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011-Tunis - 1001

Identifiant unique : 975963/P

Suivant PV de l'Assemblée Générale Liquidative de la société FLORIANA HOTELS TUNISIE en date du 15 mars 2019, enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi - Tunis en date du 17 mai 2019, Enregistrement n°18802234. Quittance n°60647, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 10 septembre 2019 sous le numéro 201949113, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation, déclare que la société est définitivement liquidée et que quitus a été octroyé au liquidateur.

2019403868SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seings privés établi en date du 06 décembre 2019 et enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibnou Zied à Bizerte le 06 décembre 2019 N° quittance 100377 et N° d'enregistrement 19205890 Monsieur Taoufik Ben H'mida Rihane, pharmacien demeurant route nouvelle La corniche - Errawebi Bizerte et inscrit au registre National des entreprises sous le N° unique 065871F a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant et qui est exploité dans le local sis rue Hassen Mattali N° 100 à Zarzouna consistant en sa pharmacie vendant les médicaments au détail catégorie A avec tous ses éléments matériels et immatériels à Monsieur Akram Ben Mohamed Ben Salem SFAXI, Pharmacien demeurant rue d'Espagne Bizerte.

Ceci étant les oppositions seront reçues par Maître Mestoura Khemais, avocat à la cour de cassation en son étude sise 33, avenue Taieb El Mehiri Bizerte 7000 jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours après la date de la

publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Sachant que le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux quotidiens à savoir le journal " Echourouk " paru le 21 décembre 2019 page 35 et le journal " Le Quotidien" paru le même jour page 11.

2019T01676FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 23/12/2019 à la recette de finance du rue GHANDI N°19205969 quittance 116813 Mr Mohamed Naim Ghorbal C.I.N 05272952 identifiant unique 1372330Q à cédé à la société MODE TUNISIENNE SARL identifiant unique 00754091 L la totalité d'un fonds de commerce destine au prêt a porter chaussures et vêtements hommes sous l'enseigne «EVASION» exploité à Tunis au local N° A5 au central Park délimité par les rues Mokhtar Attia et Jean Jaurès moyennant le prix de quatre cents mille dinars.

Les oppositions seront inscrites au cabinet de maître Saidi Nasser 22 rue de Marseille Tunis jusqu'à l'expiration d'un délai de 20 jours après cette publication déjà apparue au quotidien du 26/12/2019.

2019T01681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 19/12/2019 enregisté à la recette des finances de la Goulette le 20/12/2019 sous le n°19207579, quittance ,N°133549, Monsieur Bechir Boughanmi, demeurant 12 rue 29 cité Khadhra Tunis, a vendu en son nom et au nom de Monsieur Faycal Hermessi demeurant 73 avenue Roossvelt la Goulette le fonds de commerce «salon de thé» leur appartenant sis au 22 Avenue Farhat Hached le kram ouest, Tunis, moyennant le prix de Quarante Mille dinars (40.000 ,000d) et ce à Monsieur Mohamed Ben Ali demeurant 23 avenue Farhat Hached le kram ouest, Tunis.

Les oppositions doivent se faire au domicile élu: local commercial de monsieur Mohamed Hédi Nouri sis 16 avenue Farhat Habhed le kram ouest, Tunis, Dans les vingt jours au plus tard après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Assabah du 27/12/2019.

2019T01684FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 5 décembre 2019 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba sous le numéro 19202978, le sieur Abd El Hafidh Ben Ali Ben Abdallah Habouria domicilié à la Cité Ennakhil Jendouba, a vendu à la Société LA FERRYVILOISE, SARL, siège social 5 avenue Mohamed Ali 7050 Menzel Bourguiba, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique Q 1646963, la totalité du fonds de commerce exploité au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la Place Ibn Khaldoun Menzel Bourguiba pour la fabrication et la vente du pain et de la pâtisserie avec tous les éléments corporels et incorporels pour la somme de vingt cinq mille dinars (25.000,000).

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acquéreuse dépositaire du prix de vente dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la vente au JORT.

2019T01685FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente rédigé par Maître Hajji Adel en date du 20-12-2019 et enregistré à la recette des finances avenu habib Bourguiba Jendouba le 20/12/2019 sous le n°19204498, Mr Abdallah ben Salah Goumri résidant rue Ebn Cina Jendouba a vendu à Mr. Elhadi ben Elmouldi Warghi residant cité Essaidia 03 Ejrif Jendouba la totalité du fonds de commerce exploité pour vente des légumineuses secs et Dattes situé au marché central Jendouba.

Les oppositions doivent être effectuées à l'adresse du fonds de commerce situé au marché central de Jendouba dans un délai de 20 jours à partir du date de la publication de cette annonce au JORT.

Cet annonce a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 26/12/2019.

2019R02750FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mr Moncef Ben Fdilen a vendu à Mehdi Ben Fdilen tout le fonds de commerce destinés à la fabrication et à la vente de rafraissement ; de lait et de dérives et les exploites dans le magasin commercial situe à 30 avenue Habib Bourguiba Zahra pour un prix total de deux mille dinars selon les livres écrits égalise a la municipalité Ezahra à la date 17/12/2019 sous le numéro de quittance 962 enregistre au finance Ezzahra à la date 17/12/2019 sous le numéro de quittance M053301 et sous le numéro d'enregistrement 12202330 et qui est publié à Dar Anwar d'édition de diffusion de presse et de Publicité sous le facture n° FC19/29838 du 24/12/2019 considérant que le siège de location

dans lequel l'origine commercial est ulissée a été désigné comme le lieu choisi pour recevoir l'opposition dans les vingt jours à compter de la date de publication de l'annonce de vente faite en vertu de ce contrat chez le journal officiel de la République Tunisienne.

2019R02751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/12/2019 enregistré à la recette des finances de Raoued le 19/12/2019 - (quittance numéro : M113479) - (enregistrement : 19204809).

Mr Mohamed Mehdi Ben Mohamed Ben Tijani Jammel titulaire de la cin numéro : 08717934, a vendu, à Mr Ahmed Ben Jamel Ben Ahmed Lamouchi titulaire de la cin numéro : 07438637 la totalité de son fonds de commerce consistant en un local exploité en tant que restaurant situé à Rue Fatma Ezzahra lot 211 Petite Ariana Raoued Ariana. Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours (20) à partir de la date de la publication de cet avis au (JORT) entre les mains de Maître Mohammed Amin Dhib dont le cabinet se situe à 13 Avenue Habib Bourguiba Ariana.

Cette annonce a fait l'objet d'une publication au journal Essahafa La Presse Le 27/12/2019.

2019R02758FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/12/2019, enregistré à la recette des finances d'El Jem le 23/12/2019, sous N°19201637, quittance M057910, Mr Abdelkader Ben Meftah Ben Mohamed Farah, titulaire de la CIN n°02911588 demeurant à la rue Ibn Jazzar El Jem a vendu et cédé à la Société «Frères Farah» Sarl (MF1649876F) représentée par son gérant Mr Adel FARAH, tout le fonds de commerce du local destiné Station de Service sis Route ceinture El Jem 5016 Mahdia.

Les oppositions se font à la main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S01497FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/09/2017 enregistré à la recette de finance de Gabes le 25/09/2017 enregistrement n°17206684 Quittance n° M050292 Mr Nourddine Ben Hssan Ben Amara GALl a vendu à Mr Mongi Ben Mohamed Ben Salah Souileh la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sise à l'avenue Jamel Abdelnasser n°2 à Gabès avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de vingt jours à compter de la publication de présent avis au JORT.

Cette vente a été publiée le 24/12/2019 aux journaux le quotidien et elchourouk 2019.

2019S01498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/09/2012, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 26/09/2012, sous N°12205356, quittance 56657, Mme Yosra Ben Laroussi Zormati, titulaire de la CIN n°02991239, demeurant à Av. Imem Moslem Khézama Ouest Sousse a vendu et cédé à Mrs Khaled Ben Belgacem Belkhiria, titulaire de la CIN n°02955159 et demeurant à la rue Termidhi Khézama Ouest Sousse et Mr Moheddine Ben Sadok Dhiab, titulaire de la CIN n°02969469 et demeurant à la rue Termidhi Khézama Ouest Sousse tout le fonds de commerce du local destiné «Café» sis rue Chédly Kallala n°89 Hammam Sousse. Les oppositions se font au main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été paru au journal «Echourouk » du 11/10/2012.

2019S01505FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/9/2019 quittance n°M060987 n°d'enregistrement : 19205446 Monsieur Salem Ben Ahmed Rhim a vendu à Monsieur Mohamed Habib Ben Salem Rhim la totalité du fonds de commerce qui lui appartient avec ses éléments corporels et incorporels sis au local à Houmet chraka dont le propriétaire Municipalité de Monastir.

Cet avis a été publié au journal Essabeh du 4/12/2019.

2019S01507FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 06/12/2019 enregistré à la recette des finances route Al Ain Sfax le 23/12/2019 n° de quittance MO57871 et n° d'enregistrement 19202069, Monsieur Makram Amich , titulaire de la C.I.N n°05310712, sis rue bourguiba avenue ibn badis Sfax a vendu à Monsieur Mohamed Said Ghorbel, titulaire de la C.I.N n°11085030, sis rue bourguiba avenue Taher hadded n°20 Al Ain Sfax tout le fonds de commerce représentant le cafétéria « Mia More» sise route Al Ain km 5 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçu dans un délai de vingt Jours de la date de publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du Maître Ahmed Besbes avocat à Sfax avenue haffouz imm Anis 4ème étage Sfax, dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal « Le Quotidien» le 25 décembre 2019.

2019X01607FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sur contrat rédigé le 12 novembre 2019 et enregistré aux services des recettes publiques le 13 novembre 2019 sous le numéro M102919 M. Ali Sahli titulaire de CIN n° 01263275 au nom de M. Anis Mzid titulaire de carte CIN n° 08780742 sur procuration sous seing privé de celui-ci enregistrée aux services des recettes publiques sous le n° M046052 le 05 Avril 2019, a vendu à Mme Salwa Sahli titulaire de CIN n° 01243523 la totalité du fonds de commerce concernant une épicerie de fruits secs sise à la route de Teniour km 2 Sfax, et ceci avec l'ensemble de ses composants matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues chez le vendeur à son adresse route Mahdia km 8 numéro 40 Sfax, et cela dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Chourouk le 11/12/2019.

2019X01608FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par ASSP dont l'objet est la cession d'un fonds de commerce rédigé en date du 21/11/2019 enregistré le 16/12/2019 à la recette des finances Sidi Hassine Tunis sous le n° 19203888 quittance n° M107579, M. Hassene Nasser, demeurant au 25 rue 4417, Ezzahrouni Tunis a cédé à M. Haykel Labidi, demeurant à Hmaiem, Mornaguia, Manouba, la totalité du fonds de commerce exploité au local n° 5 rue 42168 (par Avenue Elhrairia) Tunis, dans l'activité de la vente en gros de la fripe, avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local sis au n° 5 rue 42168 (par Avenue Elhrairia), Tunis, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Al-Chourouk du 25/12/2019.

2019403862FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances Sidi Hassine, Tunis le 19-11-2019, reçu n° M100212, enregistrement n°19203553; Mme Amina Ben Amara, titulaire de la c.i.n n°13604007, et du matricule fiscal n°1595139F/C/N, numéro du registre de commerce : A40257522018, a vendu à Mr Mohamed Ali Jemaii, titulaire de la c.i.n n°04952813, la totalité du fonds de commerce exploité aux deux locaux contigus sis au 2 Rue Bayram Ettounsi (EX Rue 113), cité Bouguatfa 2 ; Essijoumi; Tunis, et destiné à la vente des Accessoires Autos.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" paru le 25-12-2019. Les oppositions seront introduites entre les mains de Maître Abdelkarim Benali, à son cabinet sis au 31 Avenue Ali Belhouane; Tunis, et ce pendant 20 jours à partir de la parution de cette publication au j.o.r.t.

2019403874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 13/12/2019 enregistrée à la recette des finances du Halk El Oued le 24/12/2019 quittance n°134439 enregistrement n°19207658 Mr. Ali Houari Ben Saiid titulaire de la C.I.N. n°01727654 délivrée le 29/01/2004 a vendu à Mme. Mouna Tahri titulaire de la C.I.N. n°08723753 délivrée le 26/6/2018.

Un fonds tout commerce sauf les cafés l'activité de menuiserie et du fer, d'un magasin, sis au 19 rue Mongi Slim l'Aouina.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 29 décembre 2019.

2019403877FCCC2

Location gérance libre

Avis

Par acte sous seing privé daté le 22/11/2019 et enregistré 16/12/2019 à la recette des finances de teboulba quittance n° M053571 n° 19302364 par lequel M. Soua Souheiel a loué à M. Thabet Hassine la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Ibn Tkhaldoun teboulba destiné café : COSTA-COFFEE durant 05 ans non renouvelable du 01/12/2019 au 30/11/2024 avec ses éléments corporels et incorporels.

Cette publication a été publiée au journal echourouk et le quotidien.

2019S01501FCCC3

Gérance libre

Société LA PAIX

S-A, au capital de 129 000 000 dinars

Siège social GP1, KM 12, Ezzahra

Identifiant unique N° 0035743/Y

Attendu que la société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au complexe « Medina Méditenanée», Zone Touristique Yasmine Hammamet.

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 18/12/2019 quittance N° M023438, sous le n°19300698 La société «La Paix» a donné en gérance libre au locataire Société Zohra d'exploitation touristique, ayant son siège social à 16 Essour El Ali Médina Méditerranée, Yassmine Hammamet 8056, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploitées au sein du local n° 16 sis à Essour El Ali, destinés à l'usage exclusive de l'activité «Café & Bar» et ce pour une période renouvelable allant du 01/06/2019 et finissant le 28/02/2021.

Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de gérance libre est publié au Journal Officiel Tunisien et dans deux journaux quotidiens.

2019S01504FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce signé le 24/12/2019, enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/12/2019 sous N°19307384 Quittance N°M0077522 Mme Habiba Bent Fredj Bakir a loué à Ghaith Ben Riadh Amara, la totalité du fonds de commerce du local destiné café «1ére catégorie» destiné pâtisserie sis à Essouani route de la falaise 5000 Monastir avec leurs éléments corporels et incorporels, pour une durée de 3 ans renouvelable à partir du 01/12/2019.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 26/12/2019.

2019S01506FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant acte de location d'un fonds de commerce gérance libre enregistré à la recette des finances à sidi hssine le 16 décembre 2019 quittance n°M107286 enregistrement 19303881 la société Freres Labidi de service "ROYALE" son identifiant unique : 1603787H a Louer à la société Wajdi Maxi Food société unipersonnelle en cours de constitution représenté par monsieur wajdi ben Ali Hassni titulaire de la CIN N°07308752 en date du 01-03-2019 la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant situé sur la route du Kef Km 5.5 la AGBA . Tunis pour une durée d'une année commencent le 15-12-2019 pour un loyer de 2000 dinars par mois.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Arfaoui Ezzeddine 83 avenue Taieb M'hiri le Belvédère Tunis 1002 dans un délai de 20 jours à partir de la parution de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne a été publié au journal Essabeh le 25-12-2019.

2019403861FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un association

Nom de l'association : Tunisiens sans Frontières

Adresse de l'association : 10 Rue 4962 Hrairia Tunis

Objectifs :

* Promouvoir l'archive culturelle et touristique de la Tunisie

* Contribuer à enrichir le secteur culturel et touristique en interne et en externe du patrimoine

Président : Chaher Hiba

2019T01672APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des chirurgiens cardiaques et Vasculaires de l'hôpital la Rabta

Siège de l'association : Département de chirurgie cardiaque et vasculaire de l'hôpital La Rabta Jabbari 1007 Tunis

Objectif:

- La formation continue des médecins en formation en chirurgie cardiaque et vasculaire

- Coordination avec les associations internationales dans le domaine de la chirurgie cardiaque et vasculaire

- Organisation de compagne de sensibilisation

- Organisation des Forums et symposiums scientifiques

Président : Raouf Denguir

Secrétaire général : Melek Ben Mrad

Trésorier : Faker Ghedira

2019T01675APSF1

Constitution d'une association

Nom d'association: Club de mini Football à Zawiet Jdidi

Siège social: Municipalité Zawiet Jdidi

Objectif: l'avancement et développement des jeunes physiquement, mentalement et éducationnellement

Membres :

Président : hamed Boukhicha

Secrétaire général : Aymen lahmar

Trésorier : Hsan hammami

2019R02747APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de la Culture Olympique.

Adresse : 13 rue de Pakistan Lafayette 1002 Tunis.

Objectifs :

- Présentation de la culture olympique et la sensibilisation de son importance.

- La contribution au dévouement et à la diffusion de la culture olympique conformément aux dispositions légales.

- Soutenir les efforts de l'Etat dans le développement des infrastructures sportives en Tunisie conformément aux dispositions légales.

Président : Rachid Guermazi.

Secrétaire général : Mourad Dhif.

Trésorier : Marwa Bouzidi.

Membre : Imed Khaskhoussi.

2019R02759APSF1

Constitution d'une association

• Nom de l'association: Association locale des retraités de ksar hellal,

• Adresse : Rue Hédi chaker N°43 ksar hellal.

• Objectif:

- Contribuer à faire des divers activités culturelle, sociale et loisir.

• Le bureau administratif :

- Président : Chakroun Abdelhamid .

- Secrétaire général : khalfalah Hechmi

Trésorier : Chaieb Mohamed .

- Membre : Wanness Othman .

- Membre : Smida Moncef.

2019S01500APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association tunisienne de médiation ATM

Siège : Rue Panama 4054 Sahloul Sousse

Objectifs : Contribuer à faire connaître la notion de la médiation et perpétuer ses principes

Fondateurs :

Président : Saida Chibili.

Vice président : Abdeljalil Baccouche

Secrétaire général : Beya Gezi

Trésorière : Ben Lamine Faten

Membre : Sami Mosbah.

2019S01508APSF1

Constitution

Nom : FLORENO SUFETULA

Siège : le quartier de sourour el-gharbi, Rue iben badis sbeitla

Objectif : contribuer à atténuer les souffrances de la société et fournir une assistance matérielle et morale à ceux qui le méritent.

Sensibilisation à la santé et soutien psychologique.

Promouvoir le concept de développement et d'innovation dans tous domaines.

Développer le concept de démocratie et de droits de l'homme.

Renforcement des capacités des femmes et des enfants.

Encourager l'esprit de l'entreprise.

Le catégorie : Social, Culturel, développement

Les membres :

Le président : Rachdi Mounir

Le secrétaire général : Bouallagui Wajdi

Trésorier : Rachdi Oussama.

2019K00085APSF1

Constitution

Dénomination: Association de coopération numérique

Objectifs: la contribution à la préservation du patrimoine numérique et au développement des logiciels libres et l'organisation des séminaires et des forums afin de promouvoir la culture numérique.

Siège: 10 Rue Le Caire - 2080 Ariana

Comité de direction:

Président : Meddeb Sami

Vice Président : Hedhli Sabrine

Secrétaire général: Mfarej Mohammed

Trésorier: El Bahi Sofiene

Membre chargé de la Formation: Aouini Khaled

2019403848APSF1

Constitution d'un syndical professionnel

Suivant le PV du 19 octobre 2019 est constitué un syndical professionnel:

- Nom: DECANAT des titulaires des diplômes universitaire de l'enseignement primaire un syndical général de l'enseignement de base primaire

- Membre:

Hatem Raddadi : Doyan central

Noura Abdaoui: Secrétaire générale

Najet Taleb: Trésorière

2019403856APSF1

RESIDENCE DAHLIA

Rue 7349, Jardins d'El Menzah 1 - Tunis

En vertu du P.V de l'assemblée générale des copropriétaires du samedi 23 novembre 2019, enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 16 décembre 2019, quittance n°98844, enregistrement n° 19804726, les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic pour une période de treize (13) mois à partir du 01 décembre 2019 :

Mme Lamia Abbes : Présidente

Mr Mohamed Aymen Bougharka : Trésorier

Mme Tasnime Ayed : Membre

Mme Nesrine Chikhaoui : Membre.

2019403871APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un nouveau président

Syndic des propriétaires de la Résidence Sidi Bou Saïd El Menzah 9

Conformément au procès verbal de l'assemblée générale ordinaire et élective du syndic des propriétaires de la résidence Sidi Bou Saïd El Menzah 9 en date du 15/12/2019 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 24/12/2019 sous le n° 79804848 Monsieur Chedly Mehri a été désigné comme nouveau président avec tous les pouvoirs.

2019T01683APSF2

Changement de dénomination

Dénomination : Association Sportive Al Amana à Kairouan

Objet : Sportive

But : Développement du sport de Judo et des sports de défense (Kickboxing et Yusikan Bodo).

Siège : Salle couverte Cité Jinène à Kairouan

Correspondance : N°2703 du 18/12/2019

Président : Souheil Taamallah

Secrétaire Général : Hichem Haddaji

Trésorier : Ahmed Haddaji.

2019S01503APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication

(Conformément à l'article 418 CPCC)

Adjudicateur : Salah Ben Fathi Ben Salah Ben Jabria, chef d'équipe dans une usine, résident à Zarzouna et ayant élu domicile au cabinet de Maître Chékib Dhaouadi, avocat à la cassation, 55 Rue d'Algérie Bizerte. MF : 249448E.

Défendeurs : 1/ Mohamed Slaheddine Ben Salah Ben Jabria, ouvrier, domicilier au 81 Avenue Hassan Nouri Bizerte.

2/ Mohamed Ezzeddine Ben Salah Ben Jabria, ouvrier, domicilier au 81 Avenue Hassan Nouri Bizerte.

3/ Noureddine Ben Salah Ben Jabria, ouvrier, domicilier au 81 Avenue Hassan Nouri Bizerte.

4/ Chahrazed Bent Salah Ben Jabria, Sans profession, domicilier à Dh'har el Kodia Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Chékib Dhaouadi, avocat à la Cassation, 55 Rue d'Algérie Bizerte. MF : 249448E.

Objet de l'Adjudication : Le bien immobilier dénommé «Khamassia» objet du titre foncier 32547 Bizerte, superficie totale 138m² caractère résidentiel et commercial. Au RDC un café et deux boutiques, et à l'étage un appartement 5+4 + Sdb et 2 toilettes, sur les toits une buanderie de 9m².

Ce bien immobilier est situé au 81 Avenue Hassan Nouri Bizerte, et n'est grevé d'aucune charge ni annotation.

Mise à prix : la mise à prix du TF n°32547 Bizerte dénommé "Khamassia" objet de l'adjudication est fixée à quatre cent deux mille dinars (402.000d000).

Date de l'adjudication et Tribunal : Cette adjudication aura lieu le mardi 4 février 2020 à partir de 9 heures du matin par devant la chambre des Adjudications du Tribunal de première instance de Bizerte, Quai Tarak Ibn Zied, Bizerte.

Visite : L'immeuble objet de l'adjudication peut être visité tous les jours de 8 heures à 18 heures.

2019T01665VEPA1

Avis d'Adjudication

(Conformément à l'article 418 CPCC)

Adjudicataire : Naziha Bent Mannoubi Driss épouse Mohamed Hachemi Hellali, sans profession, résidente à la cité EL HANA Raowebi Bizerte, ayant élu domicile au cabinet de Maître Chekib Dhaouadi, avocat à la cassation, 55, Rue d'Algérie Bizerte - MF 249448E,

Défendeurs : Makki Ben Abdelkérim Ben Ali Aissa Ben Rais, commerçant domiciliée au n°29, Rue Farhat Hached Ras Jebel.

Avocat poursuivant : Maître Chékib Dhaouadi, avocat à la cassation, 55 Rue d'Algérie Bizerte. MF 249448E.

Objet de l'Adjudication : Le bien Immobilier dénommé "Sami" objet du titre foncier 13875 Bizerte, superficie totale 140m² à caractère résidentiel, contenant une maison composée d'un salon, trois pièces, une salle de bains, toilettes, cuisine, hall d'entrée, courette, des escaliers accédant au toit, et deux boutiques, une pour le prêt à porter et l'autre, salon de coiffure.

Ce bien immobilier est situé au n°29 Rue Farhat Hached Ras Jebel et n'est grevé d'aucune charge ni annotation.

Mise à prix : la mise à prix du TF n°13875 Bizerte dénommé "Sami" objet de l'adjudication est fixée à quatre vingt et onze mille dinars (91000d000).

Date de l'adjudication et tribunal : Cette adjudication aura lieu le mardi 4 Février 2020 à partir de 9 heures du matin par devant la chambre des Adjudications du Tribunal de première instance de Bizerte, Quai Tarak Ibn Zied, Bizerte.

Visite : l'immeuble objet de l'adjudication peut être visité tous les jours de 8 heures à 18 heures.

2019T01666VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saighi

Tel : 71. 350. 128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC : N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Amine Messeddi CIN n°05321461 demeurant à la résidence le printemps, immeuble 1, appartement 1 Cité Ennasr 2, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Saighi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°559665 sis à Hammamet nord route touristique dénommé «Immobilière Jade 3» consiste en un appartement avec toutes les commodités au RDC n° A3 bloc Jade 1 d'une superficie de 52 m² avec les surfaces communes y rattachées composé d'un salon, cuisine, salle de bain, balcon et l'exploitation personnel

d'un jardin de 63 m² non compris dans le titre. Les murs extérieurs en briques le plafond en béton le sol en carrelage, les murs de la cuisine et la salle de bain en céramique, le bois est ordinaire et les fenêtres en aluminium, tous les équipements sont en bon état.

Date et lieu de la vente : 27 Janvier 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambres des criées prés du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T01677VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la Banque Tuniso-Saoudienne chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Mohamed Aassali 24 Rue de Rêves Cité Ghazala Ariana CIN n°00597096.

A la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocats à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts à vendre : les 3776795 ,325ème indivis du TF 6974 Zaghouan consistant en un terrain agricole de 953 ha 17 a sis à Henchir Belkadhi El Fahs dont une parcelle de 24 ha occupée par la partie saisie.

Mise à prix : 420.000d.000 frais eu sus

Date et lieu de la vente : Lundi 27/01/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Zaghouan à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01678VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la société de leasing Tuniso-Saoudienne chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis

Contre : Nagham Bahrani 58 Rue 7301 Menzah 9B CIN n°07414186.

A la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocats à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF 86232 Tunis consistant en un terrain nu de 569 m² sis à Menzah 9B Rue 7301 sur lequel est édifiée une villa de 206 m² bâtis composée d'un salon, 2 balcons, 2 couloirs cuisine, 3 chambres, 2 salles de bains, une salle d'eau, un débarras, des placards, un jardin et une clôture.

Mise à prix : 573.363d.902 frais eu sus

Date et lieu de la vente : Mardi 28/01/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Tunis à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01679VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la STRC chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Béchir Boussaid 10 Rue Dar Jeld Tunis CIN n°00477033 à la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocats à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts à vendre : les 26880, 972ème indivis du TF 6274 Zaghouan consistant en un terrain agricole d'oliviers et de grandes cultures de 138 ha 30 a sis à Zaghouan entre Oujja et pont Fahs.

Mise à prix : 67.402d.430 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 27/01/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Zaghouan à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01680VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de mise à prix

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de Banque ZITOUNA, société anonyme, RC : B24162142009, MF H1120822, sise au n°2 à l'avenue de la qualité de vie Le Kram ouest Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Zied Ben Jamil Ben Mohamed El Harri, CIN 06395017, demeurant au n°34 Avenue du 7 novembre Menzel Temim Gouvernorat de Nabeul élisant domicile chez Maître Manoubia Souissi Korbi Avocate sise au n°1 rue d'Algérie Nabeul (en sa qualité de caution hypothécaire).

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la Cour de Cassation, MF 509997D A P 000 demeurant au n°13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : 863 parts indivises objet du titre foncier n°626508 Nabeul dénommé «El BHIRA» sis à l'Avenue du 7 novembre

Menzel Temim Gouvernorat de Nabeul. L'immeuble consiste en un terrain de forme rectangulaire entouré par une muraille avec porte principale. Le bien contient une villa moderne constituée d'un sous sol de 115 m² qui loge un parking, une cuisine et des toilettes. Un rez-de-chaussée d'une superficie de 200 m² contenant 2 vérandas, 3 chambres, un salon, une cuisine, une entrée principale et un jardin.

L'immeuble est situé dans une zone d'habitation et délimité par la résidence du père du débiteur coté nord et est, du sud et l'ouest par la route n°MC27.

L'immeuble est grevé d'hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et le rapport d'expertise.

Mise à prix : 512.403,978 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 27 janvier 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul (affaire n°574).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2019R02745VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Bouaziz Mahmoud

Avocat à la cour d'appel

N°1 Rue Labid Lafayette - Tunis

Matricule Fiscal : 1221902/S

La partie poursuivante : Abdelkefi Noura, élisant domicile chez son avocat.

L'avocat poursuivant : Maître Bouaziz Mahmoud avocat à la cour d'appel, n°1 Rue Labid Lafayette - Tunis, Matricule Fiscal : 1221902/S.

La partie poursuivie : Boukhtioua Kamel demeurant cité wifak Bloc 127 Manzeh 6 - Tunis et élisant domicile à n°8 Rue Jendouba 1er étage Bardo - Tunis.

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : Tous parties en indivision du partie poursuivie du bien immobilier objet du titre foncier n°1715 Bizerte dénommé «Hallas» sis à la route national n°8 (GP8) entre le 31 et 34 kilomètre Bizerte d'une contenance totale de 126H 91A 00Ctr composé d'un terrain agricole contenant tour et bâtiments cottages et puits anciens couverts par la zone irriguée publique possède une interface sur la route nationale n°08 (GP8).

Mise à prix : un million quatre-vingt-huit mille sept cent quarante deux dinars (1.088.742,000 dinars) frais en sus.

Lieu et date de la vente : devant le Tribunal de première instance de Bizerte Palais de justice Av Tarek Iben Zied le mardi 4/02/2020.

Visite des lieux : tous les jours.

2019R02752VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

Le Débiteur principal :

La société SAHBI TRAVEL, SARL au capital de 100.000 D, dont le siège social est Hammamet, avenue de la République, inscrite au RCTPI de Grombalia sous le n°B0741162007, MF : 1008399 G, représentée aux fins des présentes par son gérant monsieur Mohamed Sahbi Ben Khemaïes Kochkach.

Monsieur Khemaïes Ben Salah Kochkach, tunisien né le 10.9.1942 à Hammamet Gérant de société demeurant à Tunis, 37 rue Charles De Gaulle, intervenant au présent acte en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société ci-dessus visée. (CIN 01603809).

Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

L'immeuble mise en vente : Une villa objet du T.F. 537012 Nabeul dénommé EL HANA situé rue el Raoudha Hammamet superficie de 491 m² situe au sein du plan AMENA GEMENT de la ville le Hammamet de 2 niveaux chaque niveau de m avec toutes les commodités.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 821.500.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia 1 le lundi 3 février 2020 à 9h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019R02760VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tel/Fax : 71 239 601

M.F : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n°B182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur principal : Mr Mondher Kriaa, CIN 00438253, demeurant au 4 Jannet El Arif Cité El Andalous - Ariana Gouvernorat d'Ariana.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat 3 rue Abderahman Ibn Aouef Menzeh 5 Ariana.

4) l'immeuble mis en vente : C'est un immeuble objet du T.F 53637 Tunis superficie de 1179 mm situé à 300m au sud rue Ibn Rochd exactement rue Jannet El Arif Cité Riadh El Andalous à usage d'habitation en bon Etat de 2 étages avec toutes les commodités.

5) Prix de la vente : est fixé à 2.402.500.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 3/2/2020 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance d'Ariana.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019R02761VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : BH BANK Société Anonyme, inscrit au Registre National des Entreprises sous le n° 0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Partie saisie : Khalil Bouazize titulaire de la Carte d'identité nationale n°11014193 demeurant à la route Mahdia zone industrielle Poudrière II Sfax et route Menzel Chaker km 3 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago Sfax 3000- M.F : 000 P A 630 188 K.

Immeuble saisie : La totalité du titre foncier n°128389 Sfax dénommé Rami sis à la route Elain km 29 Sfax consistant en un lot de terrain d'une superficie de 64418 m² où il existe un CHALET d'une superficie couverte de 300 m² entouré d'un jardin, une piscine des dépôts un parking et un terrain portant des oliviers, limité au sud et à l'est le titre foncier n°248124 Sfax à l'ouest rue et au nord Sahnoun.

Charges : Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 280.000,000 Dinars inscrite le 10/3/2017.

Mise à prix : Six cents trente milles Dinars (630.000d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Vingt neuf janvier deux mille vingt (29/01/2020) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 rue Ahmed AIoulou n°4 Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2019X01589VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Mohammed Hssin Miledi, commerçant, CIN 08860905 demeurant à 1 rue Abou Kassem Chebbi n°161 Afrane km4 Markez Sahnoun Gremda Sfax.

2/ route Afrane km4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

Un terrain d'une contenance de 328 m² sis à la route l'Afrane km4 sur lequel est édifié des constructions consistant en deux maisons et un garage.

Une maison d'une superficie de 92.000 m² consistant en à un rez-de-chaussée et le premier étage appartient au tiers, son entré du coté ouest contenant un hall, 3 chambres, une cuisine et une toilette.

Une maison d'une superficie de 65 .00 m² contenant 3 chambres, une toilette, un hall et un garage d'une superficie de 33 m² contenant 2 salles et une toilette.

Tous l'immeuble est délimité du coté sud par Hamida Zweri, du coté est par Zweri du coté nord par Said Zweri et coté ouest par une entrée et Chahir Zweri.

Mise à prix : (147.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente :

Le 5/02/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble :

Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01594VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble

Immatriculé objet du titre foncier N° : 544771 Nabeul / 131339 Sousse (1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tél : 71.340.429

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU n° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Mohamed Ben Ali Jelidi (C.I.N n° : 00123294), demeurant au n°05 montée du Briançon, Mont Fleury, -Tunis-, ou bien : au n°12 avenue Abou Zakaria El Hafsi, Mont Fleury, -Tunis ou bien : au n°02 rue Roudissia, Marsa Ouest, -Tunis-. ou bien : au n°43 avenue Madrid, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N°: 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 1011,84 parts revenants à titre de propriété aux débiteur saisi dans l'immeuble sis à Bir Bouregba, délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionné en 3916000 parts, dénommé "ARDH BAYDHA", faisant l'objet du titre foncier N°: 544771 Nabeul / 131339 Sousse.

- Selon le rapport d'expertise en date du 10/7/2018 établi par Mr. Mohamed Ben Chikha l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 13/10/2817 sous le n°42467:

Les parts indivises saisies soit 1011,84 parts font partie de la totalité du titre foncier N°: 544771 Nabeul/131339 Sousse, sis à Bir Bouregba, délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionné en 3916000 parts, dénommé "ARDH BAYDHA". La totalité dudit titre foncier fait l'objet des parcelles N° 01 et 04. Il consiste en un lot de terrain nu à vocation agricole et non viabilisé. La totalité du titre foncier N°: 544771 Nabeul /131339 Sousse est non aménagé ni viabilisé. Il est délimité par la mer du coté Est, une piste qui mène à la mer du côté nord, le titre foncier N°: 506406 Tunis S2 du côté sud, et Oued Charchara du côté ouest, il se trouve au bord de la mer dans la zone dénommée Essaloum-Bouficha (au sud de Yasmine Hammamet direction Hergula. La totalité du titre foncier N°: 544771 Nabeul/131339 Sousse est dans l'indivision entre plusieurs propriétaires, dont 1011,84 parts indivises seulement revenants aux débiteurs saisis et qui sont mises en vente. Les 1011,84 parts indivises seulement objet de la vente sont ni identifiés ni délimités et la possession des débiteur saisi n'est pas prouvée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à cent trente cinq mille cinq cent quatre vingt six dinars 560 millimes (135.586,560 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la paix, -Grombalia-, le lundi, trois février deux mille vingt (3/02/2020), à partir de 9 heures, (le cahier des charges est déposé le 6/12/2019 sous le n°337).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la paix, -Grombalia-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c,c, Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2019403834VEPA1

Vente aux enchères publiques

De 3 immeubles immatriculés sis à Ezzahra au bord de la mer objet des titres fonciers n°30263 Ben Arous 30269 Ben Arous et 30791 Ben Arous

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat

24 rue Cyrus Le Grand Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU n° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le Grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Rafik, Ben Mohamed Fakhfakh (C.I.N N° : 00431783), demeurant au n°17 rue du Bois, Zone Industrielle Ksar Saïd, Douar Hicher, -Manouba- ou bien : au n°33 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous - ou bien : au n°35 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous- ou bien : au n°: 57 rue 1er juin, Mutuelleville, - Tunis,

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des 03 immeubles revenant à titre de propriété au débiteur saisi :

- Le premier :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure d'une allée, d'une superficie de 01 a 32 ça (132 m²), fractionné en 132 parts, dénommé "ANGEL HENRY", faisant l'objet du titre foncier n°38263 Ben Arous.

- Le deuxième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime, d'une superficie de 01 a 84 ça (184 m²), fractionné en 184 parts, dénommé "JEAN HENRY", faisant l'objet du titre foncier n° 30269 Ben Arous.

Le troisième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime d'une part et d'une rue d'autre part, d'une superficie de 11 a 56 ça (1156 m²), fractionné en 1156 parts, dénommé "GAUBIN", faisant l'objet du titre foncier n°30791 Ben Arous.

Selon le 1er rapport d'expertise en date du 6/3/2017 établi par Mr. Mohamed Fathi Bennaceur l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/6/2016 sous le n°8981, mis à jour par le 2ème rapport en date du 25/9/2018 établir par le même expert en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 7/3/2018 sous le n°23174 :

Les 03 titres fonciers sus-indiqués consistent en une parcelle de terrain rectangulaire clôturée sise à Ezzahra, Ben Arous, au bord de la mer, plus précisément, au n°33 avenue de France, Ezzahra, sur laquelle est construit un immeuble destiné à l'habitation composé d'un RDC, et d'un étage. La superficie couverte totale de l'immeuble est de 1472102 :

- Le RDC d'une superficie couverte de 250 m², comportant; un porche d'entrée, un hall, 02 salons, 04 chambres, une cuisine, une salle de bain, 02 lavabos, un garage, et un escalier qui mène à l'étage.

- L'étage d'une superficie couverte de 235 m², comportant : un couloir, 02 salons, 05 chambres, 03 salles de bains, 02 lavabos.

L'immeuble est clôturé de tous les cotés.

Les plafonds sont faits par des dalles, du béton armé et du faux plafond en plâtre.

L'état des constructions est très bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité supérieure (marbre blanc, fer forgé, menuiserie en aluminium, bois acajou, équipements sanitaires de 1er choix etc ....)

L'immeuble est doté de la climatisation centrale et de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à un million trois cent vingt neuf mille dinars (1.329.000,000 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, le jeudi, trente janvier deux mille vingt (30/01/2020), à partir de 9 heures (affaire N° : 39848).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, - Ben Arous, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2019403835VEPA1

Vente d'un navire aux enchères

Maître Nekaies Mohamed

Avocat à la cour de cassation

1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte

Matricule Fiscal : 130044/L

1- Nom du poursuivant : Société AVITAILLEMENT PLUS LOGISTIC SARL, représenté par son gérant,inscrite au registre de commerce sous le n°B04128242010, siège social sis lotissement Amal Arriadh n°9, Bizerte.

2- Titre en vertu du quel il agit : Un jugement définitif rendu par le tribunal de première instance de Bizerte sous le n°635 en date du 17/5/2016, sans recours en appel après signification par huissier notaire le 9/6/2016 suivant pv n°2747 et après obtention d'un certificat de non appel délivré par la cour d'appel de Bizerte le 23/9/2016 sous le n°316.

3- Election de domicile : Etude Maître Nekaies Mohamed Avocat à la cour de cassation, 1 Rue Habib Ben Gharbia, Bizerte.

4- Nom, prénom et domicile du Débiteur : RAPTOR SHIPMANAGEMENT COMPANY. TRUST COMPANY COMPLEX AJEL TAKE ROAD AJELTAKE ISLAND MAJURO MH 96960 MARSHALL ISLANDS

(en tant que débiteur et propriétaire du navire objet de l'adjudication).

5- Caractéristiques du navire : Portant le nom "GIORGIA" et actuellement d'après les rumeurs non officielles «NOVA» , nationalité : St kitts & Nevis , longueur 26m.02cm, largeur 8m.80cm, profondeur 4m.25cm, inscrite à International Ship Registry, construit en métal dur, navire remorqueur, date de construction : 1981, n° officiel : SKN1002737, inscrite à l'international maritime organisation sous le n° IMO 8028266, gros tonnage 247 Tonne, puissance du moteur : KW 1828, cabine de commande : Avec matériels de navigation complet.

6- Lieu où se trouve le navire : port de «Marina Bizerte» cap 3000, Bizerte.

7- Mise à prix et conditions de la vente : Sept cent cinquante mille dinars (750.000.000) suivant expertise effectuée par Mr. Hamza Noureddine (expert) sans compter les frais de poursuite.

- La vente sera attribuée au dernier offrant avec l'obligation de son coté de déposer le prix d'achat à la caisse des dépôts et consignation à la trésorerie de Bizerte dans les délais prévus à l'article 121 du code de commerce maritime ainsi que les frais de poursuite qui seront payés à l'avocat susvisé séparément au premier montant.

8- Le jour, le lieu et l'heure de l'adjudication : Mardi 4/02/2020 à 9 h du matin à la salle d'audience au tribunal de première instance de Bizerte (Quai Tarak Ibn Ziad) Affaire n°1184.

2019403876VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de clôture de liquidation

Le liquidateur Monsieur Chalghaf Mokhtar de la société SODIA EL JAMEL ayant pour matricule fiscal n°0437465E annonce que suite à la décision de Monsieur le juge commissaire de la liquidation au tribunal de 1ère instance de Zaghouan a décidé à la date du 9 décembre 2019 la clôture de la liquidation.

2019R02746VEPA2

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire n°10

Société Tunisienne de bâtiment et spécialité 4 rue Astragal Mourouj 2 Tunis,

Identifiant unique n°1148499 N

Suivant décision du tribunal de première instance Tunis 2 N° 10 du 28/11/2019, il a été décidé ce qui suit, le déclenchement de la procédure du règlement judiciaire en faveur de la Société et la Gérante, la nomination de Mme Raya Ben Jmaa en tant que Juge commissaire et l'expert Mme Olfa Ben Sassi pour diagnostiquer la situation économique et financière réelle de l'entreprise et de la Gérante et l'aide possible à lui apporté, et de procéder personnellement à

l'inventaire physique des biens de l'entreprise et de la gérante et l'évaluation des objets et déposer un exemplaire de la liste d'inventaire au greffe du tribunal.

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances de présenter tous les documents justificatifs au bureau de l'expert Mme Olfa Ben sassi sis à la résidence Marhaba, appartement n°4 Avenue Esteklel, Denden Tunis et ce dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019R02749VEPA2

Dissolution et liquidation

CENTRE DE FORMATION HOTELERIE LAUSANNE - SARL

Rue Ibn Heithem 5100 Mahdia

Identifiant unique : 1168889 K

En vertu du jugement affaire n°1777 du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 3/6/2019, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen liquidateur. Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à la rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Immeuble Essalem Tél : 73 484 500.

2019S01509VEPA2

Société ITAL BETON s.a.r.l.

Route Essouassi 5160 El Jem Mahdia

Identifiant Unique : 1306685 W

En vertu du jugement urgent de l'affaire n°228/19 du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 30/9/2019 il a été décidé la nomination de l'expert Mr Makram Ben Abderrahmen, administrateur judiciaire de la société ITAL BETON pour gérer la société jusqu'à l'accord des associées ou suite à un jugement.

2019S01510VEPA2

Extrait d'un jugement de Tutelle

Selon un jugement dans la matière de tutelle N° : 507 du 22/03/2018 du tribunal de 1ére instance de Gafsa qui a jugé en première instance de nommer madame Essgayer Safia selon sont extrait de naissance n° : 109 de l'année 1968 de la commune de Gafsa, tuteur de ses enfants mineurs qui n'ont aucun soutient, ni tutelle, ses enfants sont :

Maysem bkhira, né le 03/06/2005, son extrait de naissance N° : 1387 de l'année 2005.

Eslem Bkhira, né le 02/08/2010, son extrait de naissance N° : 2762 de l'année 2010.

Ce jugement a était communiqué par l'huissier notaire maître Lasswed Riadh selon son procès n° 2995.

Ce jugement a été publié au journal Officiel de la République Tunisienne pour informer le public en application de la loi.

2019D00134VEPA2

Avis aux créanciers

MF : 80858P/A/P/000

En vertu des articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale et de l'ordonnance émise par Monsieur le juge de distribution des deniers auprès du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 14/10/2019 pour l'ouverture des procédures de distribution du montant de 358.050.000 D prix d'adjudication de l'immeuble objet du titre foncier n°49328 Ben Arous objet du jugement du tribunal de première instance de Ben Aous n°29619 en date du 04/02/2015 et suite à la requête de distribution déposée par Maître Rostom Sihem avocate agissante pour le compte de la compagnie internationale de Leasing objet de l'affaire de distribution n° 104/2019 et suite à la consignation du montant à la caisse de dépôt et de consignation à la trésorerie générale de Tunisie suivant certificat de dépôt en date du 08/05/2017 et récépissé N° R002994 en date du 25/03/2015

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion présenter dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée ses titres de créance au greffe du tribunal sus indiqué avec une demande de collocation faite sous la constitution et un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant .Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il ya lieu.

2019403860VEPA2

ACTIS TUNISIA LIMITED SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital Social : 1.600 Euros

Siège Social : 6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

MF : 1595893/K/A/M/000

* Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/11/2019 enregistré à la recette des finances El Mahrajène, 1082 Tunis le 3/12/2019 sous QN°M098845EN019507469

* Les associées ont décidé de dissoudre la société par anticipation et à l'amiable et de nommer Mme. Patricia Paik Wan Lamb sise au 6, rue Ibn Hazm, cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis en qualité de Liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus.

* Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 1595893K en date du 16/12/2019.

2019403865VEPA2

Dissolution

Société EL AMOURI SELECTION - EAS

SARL au capital de 3000 DT

Siège social : 5, Rue du Hijaz 1002 Tunis

MF : 437813/E

Affiliation CNSS : 140768-21

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 18/12/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 26/12/2018 sous le numéro 18506726 quittance n°M103694 qu'il a été décidé la dissolution volontaire et anticipée de la société et la nomination de Mr Makrem Kefi titulaire de la carte d'identité nationale n°04784949, comme liquidateur. Cette opération a été déclarée au Registre National des Entreprises sous l'annonce n°201977642 et publiée au bulletin n°251 en date du 16/12/2019.

A cet effet le liquidateur invite tous les créanciers à produire leur créance dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis et ce à l'adresse suivante :

21 rue el Jaheth, Menzah 1 Tunis 1004 Tel : 71 750 570 - 71 750 337 Mail : services@elamouri.com

2019403866VEPA2

Avis

En vertu de la décision émanant du tribunal de première instance de Zaghouan en date du 16/11/2019 il a été décidé la nomination de liquidateur Mokded Zoghlami au lieu de liquidateur Houda Jaballah pour terminer la mission de la liquidation de la succession du défunt Mhamed Ben Mohamed Elkharaz Ejlidi CIN n°3441798. Toutes intéressés peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé au centre Dorra bloc A 1er étage Elmanar 3 Tunis (tel : 71.889.549 fax : 71.889.621) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2019403872VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GASMARINE

Société anonyme

Au capital de 450.000 Dinars

Immeuble SETCAR

Route de Sousse Km 13 Ez-Zahra

Identifiant Unique : 587990 F

Identifiant CNSS : 171174-66

Messieurs les actionnaires de la société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20/01/2020 à 16h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2003, 2004 et 2005.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2003, 2004 et 2005.

4/ Approbation des états financiers des exercices 2003, 2004 et 2005.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Octroi d'une mission d'audit à un commissaire aux comptes.

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2019T01690SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Africaine Distribution Autocar « ADA»

Société Anonyme au Capital de 1000000 dinars

Siège Social km2 Route el Fejja El Mornaguia- Mannouba

Messieurs les actionnaires de la société Africaine distribution autocar « ADA » sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 20 janvier 2020 à 10h à son siège social sis à km 2 route El Fejja El Mornaguia Mannouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Agrément des modalités et des délais de convocations;

2. Lecture du rapport du conseil sur la gestion ayant trait à l'exercice 2018 ;

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2018 ;

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat de l'exercice écoulé;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Pouvoirs.

2019R02738SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 dinars

Siège Social: Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifant unique: 0922248 C

Les actionnaires de la société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la reunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Dimanche 19 Janvier 2020 à 10h00 au siège de la société (Village Touristique Port de la Goulette-2060 -la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification du mode et délai de convocation

2. Constatation de la démission des administrateurs et ratification de la nomination des nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires

3. Pouvoirs en vue d'accomplissement des formalités

Les documents afférents à la dite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2019R02743SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

Société anonyme

Au capital de 4 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre-Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société Neapolis Immobilière "S.N.I" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 29 Janvier 2020 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre-Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4/ Approbations des conventions visées par l'article 200 et suivants et 475 du C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2018

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018.

8/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaires.

2019R02753SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS SCHOOL OF BUSINESS

«ESB SA»

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 de Dinars

Matricule Fiscal : 1448512/L

RC : B0363422016

Siège social : Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II - 2083 Pale Technologique-El Ghazala

Les actionnaires de la société anonyme dite Ecole Supérieure Privée de Tunis School of Business «ESB S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 24 Janvier 2020 à 14h, au lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II, 2083 Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2018-2019 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 2018-2019;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2018-2019;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/8/2019;

5. Affectation des résultats des exercices clos le 31/8/2019 ;

6. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations avec les parties liées;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Pouvoir et formalités.

2019R02754SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi Route de Médenine - Gabès

S.A au capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 23 janvier 2020 à 11 H au siège de la Direction Générale sis à l'Avenue Mohamed Ali - Gabès - afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Se prononcer sur l'éventualité de la dissolution de la société ou la continuité de l'exploitation conformément aux dispositions de l'article n°388 du code des sociétés commerciales.

2019X01615SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTREGAMES

Av. Aboulkacem Chebbi Route de Médenine - Gabès

S.A au capital social : 407.450 Dinars

Matricule Fiscal : 3645 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Régionale de Transport de Gabès sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 janvier 2020 à 10 H au siège de la Direction Générale sis à l'Avenue Mohamed Ali - Gabès - afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation du rapport établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2018

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

NB : Tous les documents sont à la disposition des actionnaires au siège de la Direction Générale (115 Avenue Med Ali Gabès).

2019X01616SANB3

Société Tunisie Abeille

C.N.S.S : 554618-69

Les actionnaires de la société «Tunisie Abeille» sont convoqués à l'AGE qui aura lieu lundi 27/01/2020 à 11h au siège de la société : Immeuble El Guizeni bureau 03 Sidi Bouzid 9100 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Modification du siège social de la société.

2) Modification de l'article 4 de statut de la société.

3) Questions diverses.

4) Délégation de pouvoir.

2019Y00089SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM»

S.A. au capital de 40.000.000 dinars

Siège social : Z.I Ben Arous - Tunis

R.N.E : 0001982D

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 30 janvier 2020, à partir de 10 H au Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital.

- Modification des statuts.

2019403870SANB3

2ème Convocation à l'assemblée générale

Société Gel Group s.a en liquidation

Domiciliée chez Mre Sana Kouki 54 rue de Tunis Bizerte

IU : 0981595Y

Comme suite à la décision en référé du tribunal de Bizerte dans l'affaire n°25400/2019 en date du 29/5/2019 désignant l'administrateur judiciaire Fethi Said pour la convocation de l'assemblée générale de la société et la première convocation, les administrateurs et le liquidateur sont convoqués une deuxième fois à l'assemblée générale le jeudi 23 janvier à 15 à notre bureau sis centre Dorra bloc B Manar 3 Tunis 2092 (tél : 71.888.817) pour l'examen de l'ordre du jour suivant : examen des états financiers relatifs à la période de gestion de Mr Hamdi Kria, quitus au liquidateur, remplacement du liquidateur, questions diverses. Mr le liquidateur doit mettre à la disposition des actionnaires et de l'administrateur judicaire avant la date de l'assemblée et dans les délais légaux les documents suivants : les rapports de gestion, les inventaires physiques des propriétés et des stocks de la société, les états financiers les rapports du commissaire aux comptes. Présence indispensable.

2019403883SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : KMC, AM2 Bd de l'Ere Nouvelle - 2001 Nasr 2

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer tous les actionnaires en AGE qui se tiendra le vendredi 24 Janvier 2020 à 16H à la salle de réunion de la mezzanine de la polyclinique; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Décision sur la continuité de l'activité

2- Modification de l'article 19 des statuts

3- Questions diverses.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2019403893SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Service Agricole de la Cave Viticole Muscats de Keliba

MF: 9903X

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Muscats de Kéliba, sont convoqués pour la réunion de

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société sis à Menzel Yahia, Kéliba, le jeudi 23 janvier 2020 à 10 heures 30 minutes, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018

2/ Examen des états financiers arêtes au 31/12/2018

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectations des résultats.

* Les documents comptables relatifs à l'exercice 2018 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2019R02744SODB3

Avis

Il est porté à la connaissance des adhérents de la société mutuelle de base service agricole ESSAADA MF : 0022558FNM000 à Teboulba que l'assemblée générale ordinaire est reporté au mercredi 22 janvier 2020 à 9h du matin au complexe de ladite société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des états financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2016-2017

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2017-2018 2018-2019 et 2019-2020

- Mise à jour de la liste des adhérents

- Discutions à propos de la possibilité d'annulation de l'assurance sur vache laitière

Tout adhérents ayant un empêchement peut donner une procuration selon l'article 18 du statut de la société.

2019S01516SODB3

Convocation de la plénière

Le conseil d'administration de la société mutuelle de services agricoles bonne terre invite tous ses adhérents à assister à la session générale extraordinaire et à la session plénière ordinaire des années 2016/2017/2018/2019 qui se tiendra le 18 janvier 2020 au siège de l'entreprise à l'intersection 03/13 Jilma - cebala à partir de 16 h pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Revoir la valeur du capital

- Lire, discuter et approber les rapports littéraires et financiers

- Lecture du rapport de l'auditeur

- Autorisation de disposition de l'administrateur

- Examen de la composition du conseil d'administration et des perspectives de l'entreprise

- Divers.

2019Y00090SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°49933 émanant du Tribunal de première instance de Nabeul en date 18/07/2019, Mme Nour El Houda Abbassi est désignée en tant que Liquidateur de la succession des défunts Mohamed Bader Eddine Elkarkni titulaire de la CIN n°01715028.

Les créanciers de ladite successions sont invités à présenter les justificatifs de leurs créances à l'adresse suivante: 61 rue El Khartoum Immeuble centre Belvédère B2-4 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Tél/Fax: 71282014.

2019T01673DIVD2

Avis de Perte

Madame Atika fille de Ahmed STAMRAD, épouse Balma, titulaire de la carte d'identité Nationale n° 00085405 délivrée le 03/12/1999 annonce la perte du Titre de Propriété n° 06/7458, relatif au bien immobilier n° 589 470, situé à Maâmoura (Gouvernorat de Nabeul) et souhaite extraire une copie de l'original.

2019T01674DIVD2

Déclaration de perte

La société ETTAKAMOL de promotion immobilière, société à responsabilité limitée , enregistrée au registre de commerce sous le numéro B157952001, déclare avoir perdu le titre foncier N°5765/03 compensé du titre foncier N°10820/03 en date du 17/03/2006 du support de titre foncier N°13552 M'ahdia dénommé «ELAMEL» dépôt à Mahdia en date du 12/11/2004 vol 36 N°371, terrain sis à la route du corniche Hiboun

Mahdia d'une superficie de 471 m2 et en exécution de la mise à jour foncière N° 5259 prononcé par le tribunal foncier section Mahdia en date du 13/10/2004.

2019S01502DIVD2

Avis

Mr Aboubaker ben Enneji ben Salah Elfehri né le 17/04/1949 retraité CIN 01102914 annonce qu'il perdu le titre de son propriété consernant d'un terrain du superficie environs 1535m2 situé a «El kortine» Boujarboue Sidi Fraj kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 04 décembre 2007 enregistré à la recette de finance de rue arbi zarrouk sfax le 18 décembre 2007 reçu n° M057407 établi par le notaire sadok kammoun et son accesseur Abdejelil Bouraoui et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au

bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délais de 70 jours à partir de l'apparition, toute opposition après ce délais ne sera prise en considération.

2019X01606DIVD2

Déclaration de perte des droites de propriété

Mr Mohamed Salah Ben Ali Ben Belgassem Saadouli CIN : 00452516 en date du 11/8/2008 déclare qu'il a perdu son titre 25074/13 de son titre 74140 Sidi Bouzid et il veut extraire une deuxième copie originale du titre de propriété.

Ceux qui a une réclamation, il doit être referez au bureau de la juge de justice Saïda Hajlaoui à sidi Bouzid dans un délai de 70 jours à compter de ceci.

2019Y00088DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Les héritiers de Habib Rezgui annoncent la perte de leur acte de propriété n°14423 daté le 20/7/2007 objet du titre foncier n°7332 "Faouzia" sis à El Marja, commune Sers, gouvernorat Le Kef.

2019403869DIVD2

Complémentaire de la demande d'immatriculation n°63766

Suite à la demande d'immatriculation enregistrée sous le n°63766 et présentée par Lotfi Khodja et, Mejda Hachemi par l'intermédiaire de leurs avocats Maîtres Noureddine Rekaibi et Hajer Benhouidek aux fins d'enregistrement de deux contrats de vente afférents au titre foncier n°51934 Tunisien vue de matérialiser leurs parts par un titre foncier indépendant :

Vu que les postulants ont été dans l'impossibilité de produire la preuve de la signature légalisée, auprès des services municipaux, du représentant de la Société de Promotion immobilière «PRIM» du contrat qui représente l'origine de la propriété de la vendeuse Fatma Mehdi dont la signature légalisée de sa part date du 28/8/1981 et qui a été enregistré le 10/9/1981.

Attendu que dans le cadre des attributions confiées par la loi relative à l'immatriculation au Tribunal immobilier en vue d'entreprendre les investigations nécessaires en vue de l'actualisation des titres fonciers, le Tribunal a émis un jugement préparatoire en date du 01/7/2019 ordonnant de réaliser une publicité complémentaire de l'objet de la demande sus-indiquée au Journal officiel de la République Tunisienne et dans trois (3) quotidiens dont un (1) est en langue française et ce, pendant trois (3) jours consécutifs.

Aussi, tous ceux qui sont intéressés peuvent intervenir dans l'objet de la demande d'immatriculation ou y faire opposition suivant la procédure relative à l'actualisation des immatriculations.

2019403875DIVD2

Rectificatifs

Rectification

ASSOCIATION TUNISIENNE D'EDUCATION FAMILIALE

Avis N°2019R02705APSF1 paru au JORT n°117 le 20/12/2019 page n°4084.

Lu :

Trésorier : Atef Slama

Au lieu de : Atef Sleimi.

2019R02731RECZ9

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus